

N° : DP 20/509

DECISION DU PRESIDENT

AVENANT N°1 AU MARCHE 19MRL51 QUARTIER DE LA CREATIVITE ET DE LA CONNAISSANCE - CHALUCET - TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR DES NIVEAUX R+4 ET R+5 DU BATIMENT SCI CHALUCET POUR L'ACCUEIL DE L'ECOLE CAMONDO - LOT N°2 : MENUISERIE

Le Président de la Métropole

VU le décret n°2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20/7/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

VU l'article R2194-5 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de service peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir,

VU l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de travaux peut être modifié sans vérification de la substantialité des modifications apportées si leur montant n'excède pas 15%,

VU le marché n°19MRL51 relatif au Quartier de la créativité et de la connaissance – Chalucet- Travaux d'aménagement intérieur des niveaux R +4 et R+5 du bâtiment SCI Chalucet pour l'accueil de l'école CAMONDO – LOT N°2 : Menuiserie, notifié le 19 septembre 2019 à Menuiserie 2000, pour un montant de 45 652,00 € HT,

VU le projet d'avenant n°1 ci-annexé,

CONSIDERANT que le futur utilisateur CAMONDO a souhaité modifier le revêtement des portes,

CONSIDERANT que le propriétaire du bâtiment a fait évoluer :

- le type de désenfumage des locaux, amenant des modifications de façades de gaines, d'impostes et de trappes de visite,
- la signalétique du bâtiment,

CONSIDERANT que les modifications sont chiffrées comme suit :

- Modifications du traitement des portes (portes DAS, portes vitrées, habillage linoléum, gâche électrique) :
 - ✓ Moins value : 26 117,00 € HT
 - ✓ Plus value : 15 697,67 € HT
- Modification menuiseries pour désenfumage (façades de gaines, imposte vitrées, trappes de visite) :
 - ✓ Plus value : 6 881,44 € HT
- Evolution signalétique du bâtiment (miroir et panneaux) :
 - Moins value : 520,00 € HT
 - Plus value : 4 840,65 € HT

CONSIDERANT que l'avenant se chiffre donc à 782.76 € HT, et porte le montant du marché de 45 652.00 € HT à 46 434.76 € HT, soit une augmentation de 1.71%,

DECIDE

ARTICLE 1

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché 19MRL51 avec MENUISERIE 2000, pour un montant de 782.76 € HT, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits sont inscrits à l'opération 1111.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **29 OCT. 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre





MARCHE N° 19MRL51
Quartier de la créativité et de la connaissance – Chalucet
Travaux d'aménagement intérieur des niveaux R+4 et R+5 du bâtiment SCI Chalucet pour l'accueil
de l'école CAMONDO
LOT N°2 Menuiserie

AVENANT N° 1

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

| | |
|---|--|
| Collectivité | Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par Monsieur Hubert FALCO - Président en exercice, dûment habilité |
| Direction : | Direction Générale des Services Techniques, Territoires et Proximité |
| Titulaire du marché : | MENUISERIE 2000, représentée par Laurent RIPOLL, conducteur de travaux |
| Numéro du marché : | 19MRL51-19651 |
| Date de notification : | 19 septembre 2019 |
| Montant initial du marché : | 45 652.00 €HT |
| Imputation budgétaire : | Opération 1111 |
| Nature de l'acte modifiant le marché : | |
| | Circonstances imprévisibles/ Adaptation mineure |

| |
|-------------------------------|
| B - OBJET DE L'AVENANT |
|-------------------------------|

Article 1 Objet de l'avenant

- Le futur utilisateur Camondo a fait évoluer son choix sur le traitement des portes. Il convient donc de le modifier.
- Le propriétaire du bâtiment a modifié le type de désenfumage, ce qui a engendré des modifications de façade de gaines, d'impostes et de trappes de visite. Il a en outre fait évoluer la signalétique du bâtiment.

Il convient donc d'ajouter et retirer des prix nouveaux à la décomposition du prix global et forfaitaire.

Article 2 Montant

- Modification du traitement des portes, conformément au devis n°000040 du 17/01/20 :

Prix nouveaux :

| | |
|---|-------------|
| 2 portes DAS 2 vantaux égaux finition à peindre | 7 200€HT |
| 2 portes vitrées 42 DB acoustiques RAL 9003 | 8 344€HT |
| Modification façade de gaines | 2 466.80€HT |
| Imposte vitrée | 924€HT |
| Trappes de visite | 930.64€HT |
| Trappes de visite de plafond | 2 400€HT |
| Gâche électrique | 153.67€HT |
| Signalétique | 4 840.65€HT |
| Trappe | 160€HT |

Moins-values :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Poste 2.1.3 | |
| 2 portes DAS vantaux tierce | 6 312€HT |
| 2 portes DAS vantaux égaux | 6 090€HT |
| Poste 2.1.4 | |
| Porte vitrée acoustique | 6 058€HT |
| Poste 2.3.5 | |
| Habillage linoléum | 7 657.00€HT |
| Poste 2.3.1 | |
| Miroir | 520.00€HT |

Soit une plus-value de 782.76€HT

Le présent avenant porte le montant du marché de 45 652.00 €HT à **46 434.76€HT.**

Article 3 Divers

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C - SIGNATURES

Fait à Toulon, le
Pour l'entreprise

MENUISERIE 2000
ZA JEAN HONNET
31 AVENUE DU LUXEMBOURG
83500 LA SEVINE SUR MER
TEL : 04 94 10 99 43
SIREN 850 999 602

Pour Toulon Provence Méditerranée
Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Services

Claude WEISSE